



Paris, le 7 novembre 2012

## Le Programme 843

Tous les salariés de l'entreprise ont reçu à leur domicile une lettre de Jean-Luc Hees leur expliquant que la contribution au redressement des comptes publics passait par un effort budgétaire avec une baisse de 0,5 % par rapport au budget de 2012.

Présentée comme cela, l'addition n'apparaît pas trop douloureuse. Mais il faut toutefois faire deux nuances qui ne sont pas des moindres :

- La dotation totale de ressources publiques connaît effectivement une baisse de 0,5 % par rapport à la loi de finances 2012. Par contre, la contribution à l'audiovisuel public (le budget de fonctionnement) est en baisse de **5,1 millions d'euros hors taxe**, soit **une baisse de 0,9 %**.
- Le plan d'affaire inscrit dans le Contrat d'objectifs et de moyens 2010-2014 prévoyait une hausse moyenne de 3,1 % chaque année. En réalité, Radio France perd un montant cumulé (fonctionnement + investissement) de **25,1 millions HT**, rien que pour l'année 2013.

La direction de Radio France maintient pourtant la suite du chantier de la Réhabilitation. Elle invoque une subvention spécifique à la Réhabilitation et une maîtrise du coût global du projet. En fait, elle oublie de mentionner que la subvention en question ne couvre qu'une partie des sommes colossales à investir. Et même si les marges de manœuvre sont bien moindres sur les phases 3 et 4, l'Unsa a raison de réclamer des modifications de programme pour contenir les dépenses à venir.

**Est-il seulement sensé de démolir des studios pour les reconstruire ailleurs quand il suffirait de changer des consoles ?**

De même, la création d'une locale à Saint-Etienne est insensée dans un tel contexte. Il est maintenant trop tard pour revenir en arrière sur ce point. Mais on peut s'interroger en effet sur les intentions cachées des orientations stratégiques imposées. Songez que dans le [programme 843](#), celui qui s'applique à Radio France dans le cadre de la loi de finances 2013, on parle de cette création de locale comme résultant de *développements structurants* (et c'est écrit en caractère gras). On pourrait parler de **développements restructurants** ! Dans l'objectif 3 de ce programme, il s'affiche une **volonté de toucher aux organisations du travail**. Il est bien sûr sous-entendu que les personnels ne sont pas encore assez productifs...